

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Items de mesure de réponses affectives et intentionnels suite à l'exposition à un stimuli visuel (Baumgartner & Laghi, 2011).....	1
Annexe 2 : Items de mesure des émotions (peur, colère et sympathie) suite à l'exposition à des images (Iyer & Oldmeadow, 2006).....	1
Annexe 3 : Items de mesure des émotions suite à l'exposition à des images (Geise et al., 2025).....	2
Annexe 4 : La presse écrite belge (Van Dievoet, 2025).....	2
Annexe 5 : Déclaration sur l'honneur, mémoires de l'Ecole de communication, UCLouvain.....	2

ANNEXES

Annexe 1 : Items de mesure de réponses affectives et intentionnels suite à l'exposition à un stimuli visuel (Baumgartner & Laghi, 2011)

Réactions affectives, huit items : Ces items ont été utilisé sur une échelle de Likert à 7-points. Ceux-ci proviennent de l'étude de Pham et al. (2001)

<u>ITEMS POSITIFS</u>	<u>ITEMS NÉGATIFS</u>
"The ad made me feel happy"	"The ad made me feel sad"
"The ad made me feel good"	"The ad made me feel bad"
"The ad made me feel joyful"	"The ad made me feel angry"
"I had pleasant feelings when viewing the ad"	"I was disgusted by the ad."

Intention de visionnage, trois items : Pour cette catégorie, les items utilisés étaient mesurer grâce à une échelle sémantique différentielle à 7-points, proposée par Yang et Smith (2009) :

- Very unlikely–very likely
- Very impossible–very possible
- Very improbable–very probable

Annexe 2 : Items de mesure des émotions (peur, colère et sympathie) suite à l'exposition à des images (Iyer & Oldmeadow, 2006)

Les trois émotions ont été chacune déclinées en plusieurs items :

- Colère : appalled, angry, outraged (*consterné, en colère, indigné*)
- Peur : afraid, anxious, distressed (*peur, anxiété, détresse*)
- Sympathie : sympathetic, compassionate (*sympathique, compatissant*)

Les items ont été présentés sous la forme d'une échelle de Likert à 5-points. (0 : pas du tout - 5 : extrêmement)

Annexe 3 : Items de mesure des émotions suite à l'exposition à des images (Geise et al., 2025)

Les auteurs ont utilisé une version simplifiée de l'échelle différentielle des émotions (*Differential Emotions Scale*, DES), proposée par Renaud et Unz (2006). 16 émotions ont été mesurées avec une échelle de Likert à 5-points (1= réaction la plus faible ; 5 = réaction la plus forte). Les 16 émotions étaient les suivantes : interest, enjoyment, surprise, anger, disgust, contempt, fear, shame, sadness, guilt, pleasure, satisfaction, affection, fascination, being touched, boredom (*intérêt, plaisir, surprise, colère, dégoût, mépris, peur, honte, tristesse, culpabilité, plaisir, satisfaction, affection, fascination, toucher, ennui*)

Annexe 4 : La presse écrite belge (Van Dievoet, 2025)

Journaux nationaux (ou "de référence") : Le Soir, La Libre, De Standaard, De Morgen, Grenzecho

Presse locale et régionale : La DH, L'Avenir, SudInfo, Het Laatste Nieuws, Gazet Van Antwerpen

Presse financière : L'Écho, De Tijd, Tendances Trends, Forbes Belgique/Forbes België

Magazine d'actualité : Le Vif, Knack, Moustique, SoirMag, Médor, Wilfried

Presse périodique : Elle, Flair, Axelle,...

Presse spécialisée

Presse professionnelle : Le Sillon Belge, Le Journal du Médecin,...

Pure players (médias nés en ligne)

Annexe 5 : Déclaration sur l'honneur, mémoires de l'Ecole de communication, UCLouvain

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel, que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance, et que l'utilisation des outils d'intelligence artificielle est conforme aux consignes d'utilisation publiées par la Faculté ESPO et disponible à cette adresse :

<https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/espo/intelligence-artificielle-consignes-d-utilisation-pour-les-etudiant-es.html>

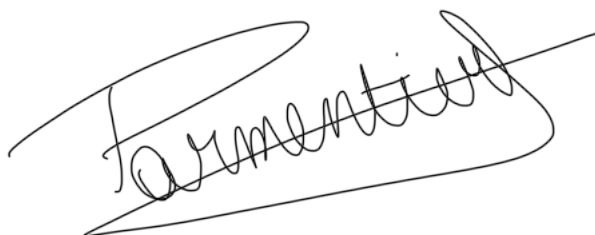
Je suis conscient·e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement, de ne pas annoncer dans une partie spécifique en début du mémoire l'utilisation que j'ai faite des outils d'intelligence artificielle ou de les utiliser de manière contraire à ce qui est prévu dans la note facultaire constituent des irrégularités graves au regard du *Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain* (Chapitre 4, section 7, article 107 à 114) au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude et de n'avoir pas utilisé les outils d'intelligences artificielles en dehors de ce qui est accepté à l'UCLouvain.

Nom, Prénom : Parmentier, Léa

Date : 17/08/2025

Signature de l'étudiant·e :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Parmentier', is written over a large, loopy horizontal line that serves as a baseline for the signature.